## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PRÉ-BOCAGE

# SYNTHÈSE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

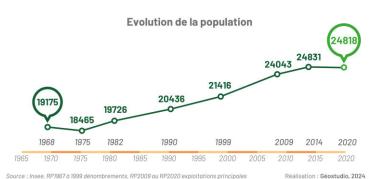


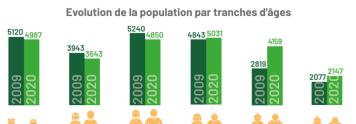


# DÉMOGRAPHIE

## ÉLÉMENTS CLEFS DU DIAGNOSTIC

- Pré-Bocage affiche une dynamique démographique en légère baisse durant la fin des années 2010.
- Des évolutions démographiques inégales depuis 2009, avec un nombre d'habitants en hausse au sud et en baisse au nord.
- Une baisse du nombre d'habitants depuis 2014, en lien avec le parcours résidentiel des ménages, notamment les jeunes.
- Une population qui demeure relativement jeune, malgré un vieillissement qui semble s'affirmer (les hausses du nombre d'habitants concernent les catégories les plus âgées).
- Un vieillissement amené à se poursuivre : plus d'un quart de la population a plus de 60 ans.
- Un territoire familial, mais une baisse progressive du nombre moyen de personne par foyer d'habitation (davantage de personnes vivant seules ou à deux, un nombre d'enfants par foyer qui diminue, des familles monoparentales en hausse).

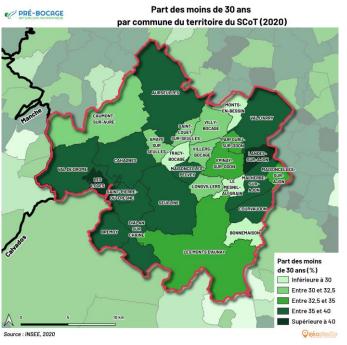


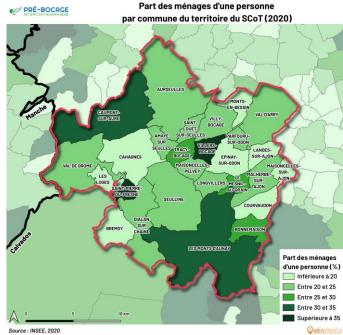


ırces : Insee, RP2009 et RP2020 exploitations principales

Réalisation : Géostudio, 20

 Un territoire assez équilibré en termes de types de population, avec tout de même des pôles qui sont plus âgés et disposant de moins de personnes en moyenne par logement et le reste du territoire globalement plus jeune, avec davantage de familles avec enfants.





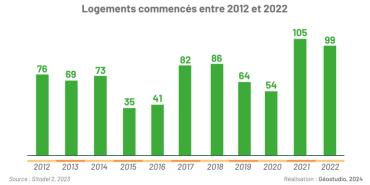
- Une évolution démographique qui appelle à dynamiser la production de logements
- Attirer de nouvelles familles et permettre l'installation de jeunes ménages afin de soutenir un renouvellement de la population (produire de nouvelles habitations et diversifier le parc immobilier)
- Réfléchir à la place des personnes âgées dans la politique de l'habitat et éviter leur isolement, en tenant compte de l'augmentation du nombre de ménages composés d'une seule personne
- Créer de l'emploi sur le territoire afin de mieux retenir les jeunes
- Identifier les priorités en matière de maintien des équipements publics

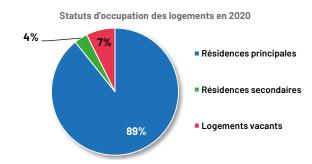


## **HABITAT**

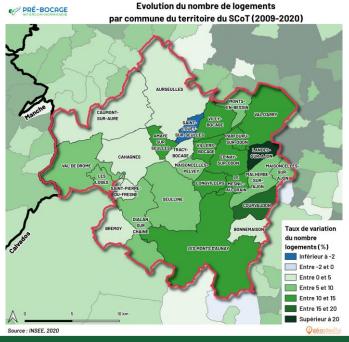
# <u>ÉLÉMENTS CLEFS</u> DU DIAGNOSTIC

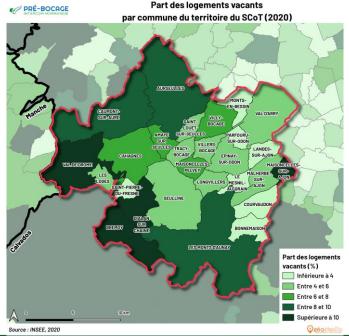
- Une offre prédominante d'habitat individuel (89% des logements sont des maisons) et de grands logements (79% ont au moins quatre pièces).
- Des petits logements (T1, T2) qui sont très minoritaires dans le parc immobilier (6%), ce qui est de moins en moins cohérent avec la baisse du nombre moyen de personne par logement.
- Un parc locatif relativement correct en proportion mais un parc social assez peu développé aujourd'hui.
- Un rythme de construction de nouveaux logements qui se maintient, voire qui augmente ces dernières années (76 logements commencés en 2012, contre 99 en 2020).
- Plus de 7% de logements vacants en 2020, un chiffre en augmentation depuis 2009 (6%) et qui est particulièrement présent à l'ouest du territoire.
- Un parc de logements vieillissants (plus de la moitié des résidences principales datent d'avant 1971) et qui présente des enjeux de rénovation énergétique.





 Des prix immobiliers à un niveau « intermédiaires » au sein du département, mais qui peuvent malgré tout être élevés pour certains ménages aux revenus modestes, notamment dans les communes proches de l'agglomération caennaise.





- Poursuivre une production de logements essentielle sur un territoire où la décohabitation (desserrement des ménages) et le vieillissement de la population appellent à la création d'habitats
- Soutenir la production de logements pour permettre également d'éviter une hausse des prix de l'immobilier sur le territoire
- Diversifier le parc immobilier pour répondre aux besoins évolutifs de la population et des ménages
- Adopter une stratégie qui permet de répartir de façon efficace la production d'habitats nouveaux, en fonction des dynamiques territoriales et des priorités identifiées
- Prioriser la résorption de la vacance de logements sur les secteurs les plus concernés
- Soutenir la production de logements sociaux, solution qui permet de répondre aux besoins de certaines catégories de population dans un contexte immobilier tendu



# ÉCONOMIE

## <u>ÉLÉMENTS CLEFS DU DIAGNOSTIC</u>

#### POPULATION ACTIVE ET TISSU ENTREPRENALIRAL

- Une population active composée majoritairement d'employés (29%) et d'ouvriers (28%).
- Une offre d'emplois nettement inférieure au nombre d'actifs résidant sur le territoire : 60 emplois proposés pour 100 actifs résidants et une évolution à la baisse depuis 10 ans, preuve de l'effet polarisant des bassins d'emplois voisins (notamment Caen).
- Un territoire « dortoir » pour une majorité d'habitants qui vivent à PBI mais qui travaillent à l'extérieur de l'intercommunalité.
- Des entreprises tournées avant tout vers les services liés au commerce, aux transports, à l'hébergement et à la restauration ainsi que les métiers de la construction.
- Un rythme de création d'entreprises en augmentation ces dernières années, avec tout de même un ralentissement depuis 2021, sans doute lié en partie à la pandémie de Covid-19.
- Des entreprises principalement implantées sur les communes pôles du territoire, en lien avec la présence de zones d'activités conséquentes.

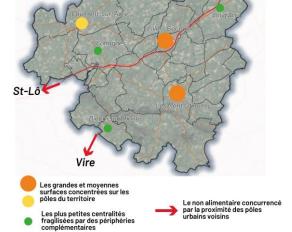
#### COMMERCE

- Une offre de grandes et moyennes surfaces portée par l'alimentaire et limité par un contexte concurrentiel fort.
- Un commerce diversifié et identifiable dans plusieurs polarités mais hyper concentrée sur Villers-Bocage.
- Un équilibre fragile entre centralités et périphéries commerciales.

### Comparaison de l'évolution de la population et des emplois (indice base 100 en 2009)



Caen



#### **TOURISME**

- Une offre en hébergements qui correspond à la fréquentation touristique de PBI, avec un village-étape (Villers-Bocage) qui constitue la principale porte d'entrée sur le territoire.
- Un patrimoine touristique porté avant tout par le zoo de Jurques et l'histoire du territoire (reconstruction, ardoisières).
- Un bocage, des espaces boisés remarquables et des itinéraires de promenade qui participent à l'identité du territoire (nombreux chemins de randonnées et deux circuits GR).
- Des activités sportives, de loisirs et culturelles assez diverses, bien que relativement limitées.
- Des infrastructures dédiées aux cyclistes pratiquement absentes, malgré la présence de la « VéloWestNormandy ».

- Développer l'emploi local et des solutions de mobilités afin de réduire les besoins en déplacements des actifs
- Renforcer la diversité de l'offre commerciale et l'attractivité des centralités
- Définir les priorités pour l'avenir des zones d'activités et maitriser les implantations d'opportunité dans celles-ci et sur les axes de flux
- Créer des structures d'accueil et d'accompagnement pour les petites entreprises et soutenir les métiers de l'artisanat en leur laissant la possibilité de développer leur activité sur site
- Optimiser les capacités d'accueil en zone commerciale avec les potentialités de développement et répartir la création de m² commerciaux en adéquation avec l'évolution réelle des besoins de consommation
- S'appuyer sur la valorisation des points-de-vue, des chemins de randonnée, des espaces naturels, du patrimoine ancien et des bourgs ruraux pour développer l'attractivité touristique du territoire
- Développer l'hébergement en implantant notamment une structure de grande capacité d'accueil et améliorer l'offre de loisirs qui peut sembler insuffisante aujourd'hui



## **ANALYSE URBAINE**

## ÉLÉMENTS CLEFS DU DIAGNOSTIC

#### DES VILLAGES OUI S' ÉTENDENT PROGRESSIVEMENT

- La construction d'habitats neufs, principal facteur du développement urbain sur PBI :
  - Parmi les **784 logements commencés entre 2012 et 2022**, **90**% sont des **logements individuels purs** (soit 704 logements neufs).
  - Au total, 89% des logements présents sont des logements individuels (2020).
  - Des **densités résidentielles nettes relativement faibles** (entre 5 et 10 log./ha).

#### BILAN DE LA CONSOMMATION FONCIERE DE PBI (2011-2020 INCLUS)

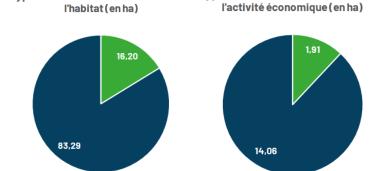
- L'outil CCF de la région Normandie (Cartographie de la Consommation Foncière) recense une consommation foncière globale de 115,16ha pour le territoire de PBI durant la décennie 2011-2020 inclus.
- En recoupant ces données avec l'analyse des permis d'aménager et permis de construire ainsi qu'avec les photographies aériennes, la consommation foncière totale a été de 119ha, répartie de la manière suivante :
  - 83% dédiés à l'habitat (99ha),
  - 13% destinés à l'activité économique (16ha),
  - 3% dédiés à l'équipement (4ha).
- Type de consommation foncière :
  - 85% de la consommation totale (101ha) concerne des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF),
  - **15% de la consommation totale** (18ha) concerne des **espaces déjà urbanisés**.

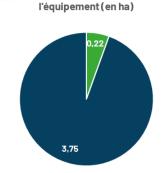


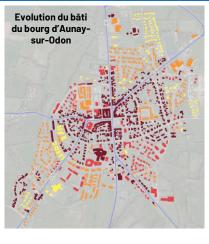
- 84% de la consommation foncière liée à l'habitat s'est manifestée sur des ENAF (83ha sur 99ha),

Type de consommation foncière liée à Type de consommation foncière liée à Type de consommation foncière liée à

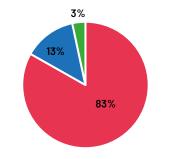
- 89% pour l'activité économique (14ha sur 16ha),
- 94% pour l'équipement (3,75ha sur 4ha).







Répartition des types d'occupation du sol dans la consommation foncière



Habitat
 Activité économique
 Equipement

#### En bleu :

la consommation foncière effectuée sur des ENAF

#### En vert :

la consommation foncière effectués sur des terrains situés au sein de l'enveloppe déjà urbanisée

 L'étalement urbain et la consommation de terres agricoles et naturelles a ainsi été la tendance principale liée au développement de l'urbanisation sur PBI entre 2011 et 2020.

- Comment réussir à concilier création d'habitats et développement économique avec la désormais nécessité de réduire la consommation foncière?
- Respecter le caractère rural du territoire en appliquant des règles d'urbanisme cohérentes avec la nature de chaque commune
- Adopter des modes de constructions nouveaux qui répondent à la fois aux besoins de parcours résidentiel et à la sobriété foncière
- Revoir les priorités à retenir (localisation, composition, calibrage) au sein du SCoT pour les projets d'urbanisation nouvelle dans l'avenir
- Viser des objectifs qui privilégient le local, en termes de mobilisation de ressources, d'accès à l'emploi, etc.



# **MOBILITÉS**

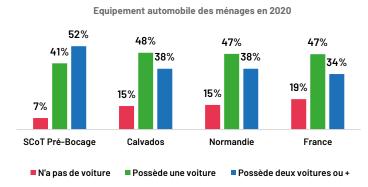
## <u>ÉLÉMENTS CLEFS DU DIAGNOSTIC</u>

## UN TERRITOIRE RURAL MAIS ACCESSIBLE ET BIEN MAILLÉ

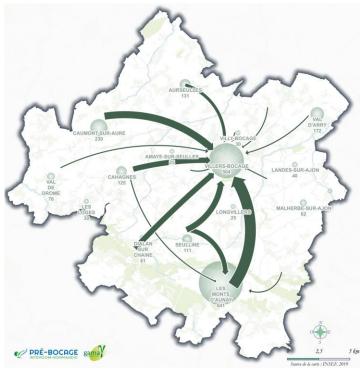
- Un réseau routier tourné essentiellement vers le pôle majeur qu'est l'agglomération de Caen, mais aussi vers Bayeux, Saint-Lô et Vire.
- Une dépendance à la voiture dans les déplacements quotidiens.
- Des flux de mobilité professionnelle majoritairement sortants qui s'expliquent par l'influence de pôles d'emplois extérieurs et la facilité pour s'y rendre (A 84 et les RD 9, 6, 577 et 675).
- Des flux internes au territoire principalement en direction de Villers-Bocage et des Monts-d'Aunay et qui reflètent le rôle de pôle économique local pour ces communes.
- Un fonctionnement différencié sur certains secteurs du territoire, en fonction de l'accès plus ou moins aisé aux pôles d'emplois extérieurs.
- Une absence de gare implantée directement sur le territoire qui engendre des temps de trajet assez conséquents pour atteindre les gares les plus proches.

## UNE VOLONTÉ DE DÉVELOPPER DES OFFRES ALTERNATIVES AU TOUT VOITURE

- Un niveau d'équipements dédiés correct et bien répartis (deux aires de covoiturage, plusieurs sites de recharge électrique...) qui pourrait tout de même être améliorer.
- Une offre de mobilité douce limitée (marche à pied, cyclisme) et quasi exclusivement tournée vers les déplacements locaux, les loisirs et le tourisme.



Flux internes en 2019 (domicile/travail)



- Une offre de cars assez conséquente et efficace qui dessert les principaux pôles de proximité ainsi que plusieurs gares mais concentrée en début et fin de journée.
- Une politique volontaire de développement des mobilités douces à la fois locale (plan de mobilité simplifié en cours de rédaction) et départemental (projet d'extension de la « Vélowestnormandy » vers Caen depuis Villers-Bocage).
- Des nuisances sonores en lien avec le trafic routier à intégrer dans le projet de développement (principalement au niveau de l'A84).

- Favoriser un urbanisme qualitatif limitant la place de la voiture et valorisant les espaces publics
- Proposer des solutions de mobilités adaptées en fonction de la diversité territoriale et sociale de PBI
- Développer des services et aménagements favorisant une alternative à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail /études
- Viser une utilisation différente de la voiture, en cohérence avec les impératifs du territoire (optimiser le taux d'occupation des voitures, autopartage...)
- Développer des aménagement et services pour les modes doux à la fois dans un objectif utilitaire et de loisirs
- Développer l'accessibilité aux équipements et lieux d'emplois par des services et aménagements alternatifs à la voiture individuelle
- Améliorer les solutions de transport en commun au sein de PBI et en complémentarité avec les bus Nomad'

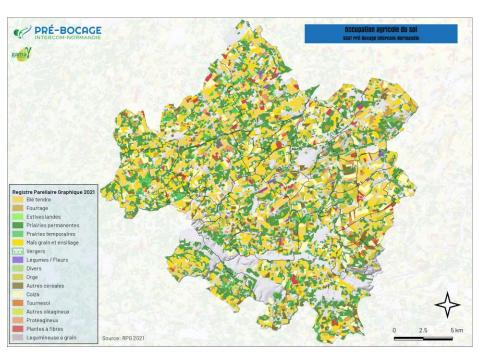


## **AGRICULTURE**

## <u>ÉLÉMENTS CLE</u>FS DU DIAGNOSTIC

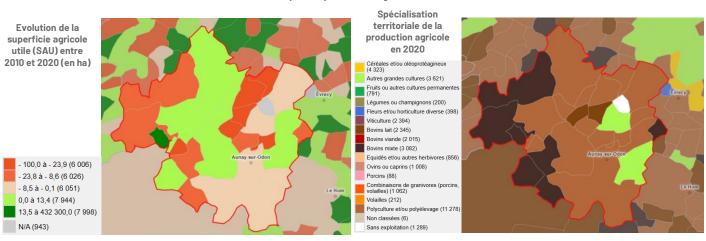
#### OCCUPATION DES SOLS AGRICOLES

- Le territoire se caractérise par des exploitations de type polyculture-élevage (céréales, lait et viande):
  - Les prairies et fourrages couvrent 40% de la SAU (Surface Agricole Utile) intercommunale (plus de 12 400ha, dont 10 300ha de prairies permanentes),
  - Les céréales couvrent près de 60% de la SAU avec une prédominance du blé (24,5%), du maïs (13,5%), du colza (7,7%) et de l'orge (4,7%),
  - Les vergers couvrent moins de 1% de la SAU (130ha),
  - La culture de plantes à fibres est majoritairement de la culture de lin.



#### DES MUTATIONS AGRISOLES QUI SE DÉCLINENT À L'ÉCHELLE DE PBI

- Une diminution de l'élevage bovin et des petites exploitations : PBI compte 428 exploitations (2020), soit une diminution de près d'un quart en 10 ans (554 exploitations en 2010).
- La SAU s'étale sur 29 745ha en 2020 (contre 30 685 hectares en 2010):
  - une hausse de la SAU moyenne de Pré-Bocage (55ha en 2010 à 69ha en 2020),
  - une baisse de la SAU des communes marquées par l'élevage bovin (ouest du territoire).



(source : Agreste, recensement agricole 2020)

(source : Agreste, recensement agricole 2020)

- Préserver les terres agricoles de l'artificialisation, en particulier les terres de grande qualité agronomique
- Préserver mes sièges d'exploitation de l'urbanisation (ne pas limiter leurs capacités de développement)
- Préserver l'identité paysagère du territoire et maîtriser la gestion des eaux pluviales et des transferts de polluants vers les cours d'eau et les nappes
- Encourager la diversification de l'activité agricole vers des productions alimentaires et une commercialisation locale
- Soutenir les productions agricoles traditionnelles, en particulier l'élevage, dans une recherche de maintien des productions de qualité (AB, labels de qualité...) et de pérennité des sièges agricoles
- Limiter les impacts du changement climatique sur les productions agricoles (limitation de l'érosion, adaptation des espèces...)

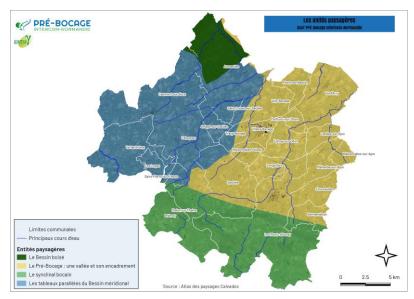


## MILIEU PHYSIQUE & PAYSAGE

## ÉLÉMENTS CLEFS DU DIAGNOSTIC

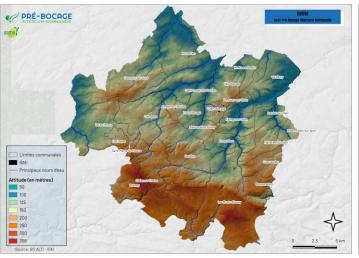
#### UN PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER RICHE ET DIVERSIFIÉ

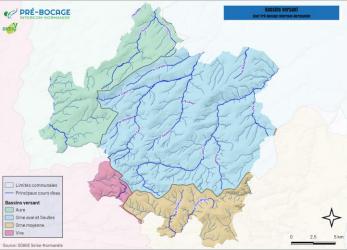
- 4 grandes entités paysagères.
- Pré-Bocage Intercom est riche :
  - d'un réseau bocager,
  - d'un réseau hydrographique dense,
  - d'un paysage vallonné qui offre de nombreux panoramas sur les versants agricoles,
  - du point culminant du département (Mont Pinçon) avec des vues qui balayent le territoire jusqu'à Bayeux,
  - d'un patrimoine bâti traditionnel,
  - d'un patrimoine bâti lié à la reconstruction (centres-bourgs et églises).
- 1 Plan de Paysage réalisé en 2019.



### UN RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE EN TÊTE DE BASSINS VERSANTS

- Quatre bassins versant : la Vire, l'Aure, l'Orne aval et l'Orne moyenne.
- Des documents-cadre en œuvre, les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux): qui fixent des objectifs de préservation et amélioration des ressources en eau et des milieux aquatiques.
- Plus de 460km linéaires de tronçon hydrographique.
- Des masses d'eau superficielles aux qualités diverses et soumises à diverses pollutions : Orne aval Seulles et Aure qui disposent d'une qualité moyenne à médiocre.





- Travailler à un projet de territoire qui compose avec la topographie diversifiée et intégrer de manière harmonieuse les infrastructures et projets de développement dans le paysage
- Protéger et valoriser le patrimoine bâti ancien et de la reconstruction à travers les documents d'urbanisme
- Protéger les cours d'eau et préserver les zones humides pour les fonctions qu'elles assurent pour les milieux aquatiques
- Favoriser l'infiltration des eaux pluviales et la recharge des nappes souterraines et réduire les pressions et pollutions sur les milieux aquatiques (pollutions ponctuelles et diffuses en temps de pluie)
- Viser une gouvernance partagée et élargie de la gestion de l'alimentation en eau potable et protéger la ressource en eau à travers la prise en compte des périmètres de protection de captage et l'aire d'alimentation de l'Orne
- S'assurer de l'absence d'impacts sur les milieux liés aux dispositifs d'assainissement collectif et non collectif

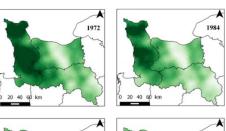


# ENVIRONNEMENT

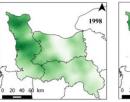
## ÉLÉMENTS CLEFS DU DIAGNOSTIC

#### DES ESPACES NATURELS DE QUALITÉ MAIS VULNÉRABLES

- Des inventaires et protections liés à l'environnement et aux paysages sur le territoire :
  - 2 sites NATURA 2000 : le bassin de la Druance et le bassin de la Souleuvre,
  - 3 Espaces Naturels Sensibles,
  - 6 secteurs au patrimoine, géologique remarquable,
  - 15 ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique): dont 10 ZNIEFF de type I et 5 ZNIEFF de type II.
- Un réseau bocager qui présente des fragilités :
  - 3 369kml de haies (environ 78 ml/ha en moyenne),
  - une disparition de linéaires bocagers liée à la diminution de l'élevage au profit de grandes cultures céréalières,
  - des programmes en lien avec le bocage (replantation, lutte contre l'érosion, restauration de mares),
  - une gestion du bocage impulsée par une filière boisénergie qui se structure.

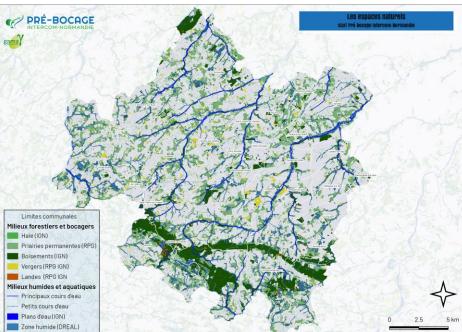


Evolution de la densité de haies









- Maintenir et restaurer le bocage, les vergers et les espaces agricoles d'élevage comme éléments identitaires du paysage Pré-Bocage
- Accompagner les projets de plantation bocagère en lien avec la lutte contre l'érosion et le ruissellement
- Protéger de manière adaptée les divers milieux présents sur le territoire et permettre leur valorisation et leur gestion
- Prendre en compte la TVB et son futur plan d'actions en local au travers du SCoT
- Lutter contre les pollutions des eaux de surface et souterraine en veillant à limiter les phénomènes d'érosion/ruissellement



# ÉNERGIES ET ÉMISSIONS

### ÉLÉMENTS CLEFS DU DIAGNOSTIC

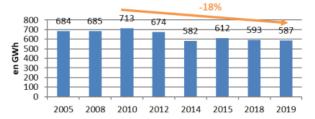
## CONSOMMATIONS ÉNERGETIQUES ET ÉMISSIONS GES : UNE DIMINUTION À L'HORIZON 2050

- 1 PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) approuvé en 2020 avec 5 axes stratégiques :
  - Accompagner la réhabilitation énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique.
  - 2. Faire du patrimoine public un exemple en matière de transition énergétique.
  - Lutter contre l'isolement en renforçant les services de proximité et en proposant de nouvelles formes et mobilités durables.
  - 4. Augmenter la production d'énergie renouvelable et diversifier le mix énergétique du territoire.
  - 5. Gagner en autonomie en valorisant les ressources locales (énergie, eau, agriculture et déchets).
- Une diminution de -18 % de la consommation énergétique entre 2010 et 2019, un objectif de 548 GWH à 2030 (en passe d'être rempli).
- Des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) qui ont considérablement diminué depuis 2010, un objectif de -50% à 2050.

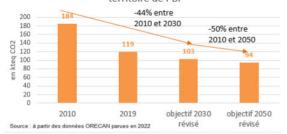
#### LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

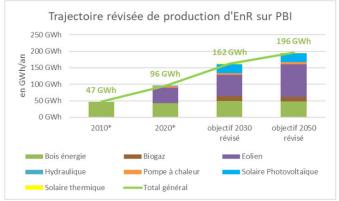
- Une évolution importante de la production d'énergie renouvelable avec l'aménagement de deux parcs éoliens (à Ondefontaine/Le Mesnil-Auzouf et à Courvaudon).
- Des objectifs à l'horizon 2030 et 2050 ambitieux avec une augmentation de +70% et +104% par rapport à 2020 : notamment en misant sur une augmentation des pompes à chaleur, du solaire photovoltaïque et de la filière de méthanisation sur le territoire.

#### Evolution des consommations d'énergie sur la CC Pré-Bocage Intercom Source : ORECAN, jeu de données paru en 2022



Trajectoire des émissions de GES révisée pour le territoire de PBI





Production d'ENR en GWh	2010*	2020*	objectif 2030 révisé	objectif 2050 révisé
Bois collectif et industriel	0	2	50	48
Bois domestique	47	41		
Biogaz	0	0	14	14
Eolien	0	46	64	99
Hydraulique	0	0	0	0
Pompe à chaleur	0	6	6	6
Solaire Photovoltaïque	0	1	27	27
Solaire thermique	0	0	2	2
Total général	47	96	162	196

\* Issues du jeu de données ORECAN paru en 2022

- Déployer et promouvoir les actions du PCAET dans le SCoT
- Maitriser et réduire la demande en énergie en agissant sur les formes urbaines et la rénovation du parc de logements existants (changements de destination, objectifs de rénovation...)
- Renforcer les actions visant à réduire les déplacements en voiture individuel et favoriser les modes alternatifs
- Encourager le déploiement d'outils favorables à l'exemplarité des constructions dans les PLUi
- Permettre le développement des énergies primaires alternatives en cohérence avec les autres besoins d'occupation du sol
- Encourager et faciliter l'utilisation des énergies renouvelables par les ménages
- Veiller à limiter les impacts paysagers des dispositifs d'énergie renouvelable
- Sensibiliser agriculteurs et particuliers à la gestion raisonnée du bois-bocage pour une valorisation énergétique
- Inciter à l'installation de dispositifs photovoltaïques (en ombrière et toitures) dans les secteurs agricoles, industriels et publics et faciliter le raccordement



# RISQUES ET NUISANCES

### ÉLÉMENTS CLEFS DU DIAGNOSTIC

PRÉ-BOCAGE

### RISQUES NATURELS ET IMPACTS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Des risques naturels connus sur le territoire :
  - des inondations liées au débordement des cours d'eau, aux ruissellements et aux remontées de nappes souterraines,
  - des mouvements de terrain liés à l'effondrement de cavités naturelles ou anthropiques, au glissement de terrain et au retrait et gonflement des argiles,
  - des **incendies** en lien avec les massif forestiers et les zones de cultures.
- Un territoire pouvant être impacté localement par le changement climatique :
  - des risques d'inondations plus marqués en hiver,
  - un assèchement des cours d'eau plus marqué en été,
  - des **contraintes plus fortes sur l'adduction en eau potable** en période estivale.
- Des actions en cours pour pallier les risques naturels (contrat de territoire « Eau et Climat » 2021-2024):
  - **mise en place d'un contrat avec l'agence de l'eau** pour financer des actions ciblées sur la qualité de l'eau et le risque inondation en lien avec le changement climatique,

Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondation

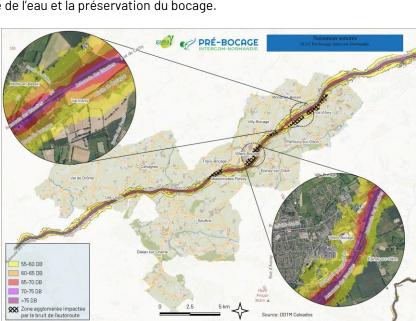
- action de restauration du bocage pour limiter l'érosion et le ruissellement,
- action de sensibilisation sur le grand cycle de l'eau et la préservation du bocage.

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NUISANCES

- Un territoire avec des activités humaines pouvant être à risques ou générant des nuisances:
  - 57 sites BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et d'Activités de Service), dont 20 encore en activité (80% localisés à Villers-Bocage, Les Montsd'Aunay, Caumont-sur-Aure),
  - 1 carrière en activité (à Dialan-sur-Chaine).
  - de nombreuses ICPE (Installations Classés pour la Protection de l'Environnement) réparties sur le territoire (12% disposent d'un régime d'autorisation),
  - L'A84, source de nuisances sonores :

    1 332 bâtiments sont impactés par des

    niveaux sonores dépassant les 55 Db (dont 39,5% de bâtiments à usage résidentiel).



- Développer une planification urbaine durable pour faire face à l'urbanisation croissante, en minimisant l'artificialisation des sols et en favorisant des solutions d'aménagement qui réduisent l'imperméabilité des sols
- Lutter contre les pollutions des eaux de surface et souterraines en limitant l'érosion/ruissellement
- Adapter le projet de territoire aux capacités et aux effets du changement climatique sur la ressource en eau, en lien avec le PTGE en cours
- Inclure une réflexion sur les nuisances sonores
- Limiter les pollutions de l'air afin de maintenir la qualité du cadre de vie, de l'attractivité et l'image du territoire
- Engager une politique de dépollution et de réutilisation des sites identifiés comme sols pollués



### SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PRÉ-BOCAGE



# **COMMENT PARTICIPER?**

### POUR S'INFORMER

- Articles dans la presse locale
- Supports d'information et de communication : Expositions publiques, panneaux explicatifs, synthèses des études réalisées, dossiers consultables à la résidence
- Site Internet: www.prebocageintercom.fr

### POUR S'EXPRIMER

- Réunions publiques
- Registre de concertation : au siège de l'intercommunalité (Les Monts-d'Aunay)
- Courriers à adresser au Président du SCoT du Pré-Bocage :

Monsieur le Président Concertation sur le SCoT du Pré-Bocage 31 rue de Vire 14260 Les Monts d'Aunay







### **CONTACTS**

ADRESSE: 31 rue de Vire - 14260 Les Monts d'Aunay

• TÉLÉPHONE : 02 31 77 57 48





